

Motion de Mmes Nicole Valiquier Grecuccio, Liliane Johner, MM. Olivier Norer et Sébastien Bertrand: «Pour une livraison écomobile des ordres du jour du Conseil municipal».

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 3 décembre 2003)

MOTION

Vu la politique écologique voulue par le Conseil municipal et le Conseil administratif;

vu qu'actuellement les enveloppes des ordres du jour sont envoyées par porteur en véhicule motorisé,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'intervenir auprès du Secrétariat du Conseil municipal afin qu'il utilise des moyens de transport non polluants, en ce qui concerne le courrier par porteur.